

From: **John Stettler** <portvieuxstand@bluewin.ch>
Date: Mon, Apr 1, 2024 at 10:04 AM
Subject: Précommande des autorisations de parcage 2024
To: <portvieuxstand@bluewin.ch>

Chères navigatrices, chers navigateurs,

Vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre pour l'obtention des autorisations saison 2024.

En précommandant votre autorisation en ligne, tout en respectant les directives indiquées sur le site Internet de la Police Lavaux, vous aurez l'avantage de pouvoir récupérer votre macaron au guichet 24h./24 et 7 jours/7 après réception de la confirmation par mail ou par courrier ! Nous vous rendons attentifs que lorsque vous viendrez chercher votre nouvelle autorisation, vous devrez rendre l'ancienne (de 2023).

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accédez à une page du site internet de la Police Lavaux qui vous explique comment précommander, par mail ou par courrier, votre autorisation de parcage du Port du Vieux-Stand :

<https://www.apol.ch/fr/services-en-ligne/circulation-stationnement/stationnement-prolonge-macarons-et-cartes/>

ATTENTION les points suivants sont à prendre en compte :

- pour les nouveaux navigateurs qui n'ont pas d'autorisation 2023, vous devez obtenir au préalable une attestation délivrée par la capitainerie du Vieux-Stand
- aucune autorisation de parcage (macaron) ne sera délivrée par la Poste
- une seule autorisation de parcage est délivrée par place d'amarrage (max. 2 véhicules par autorisation)
- les autorisations de parcage 2023 sont encore valables jusqu'au 30 avril 2024
- L'autorisation 2024 sera disponible dans un délai de 3 jours ouvrables après envoi de tous les documents

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous souhaitons une belle saison 2024 !

J. Stettler

079 212 66 12

PORT DU VIEUX-STAND - LUTRY